



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 4 mars 2014

**LE GOUVERNEUR CUOMO ENVOIE UNE LETTRE AU SECRÉTAIRE DES TRANSPORTS FOXX ET AU
SECRÉTAIRE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE JOHNSON EN VUE D'ACCÉLÉRER LES RÉFORMES SUR LA
SÉCURITÉ FERROVIAIRE**

*Les deux déraillements récents dans l'État de New York montrent le besoin urgent de mettre en place
des pratiques améliorées et obligatoires en matière de sécurité*

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a incité aujourd'hui les responsables fédéraux à accélérer et à renforcer les normes sur la sécurité ferroviaire, exigeant des comptes rendus sur les déraillements par les sociétés ferroviaires, une hausse des inspections et l'identification ainsi que le suivi plus précis des voitures transportant du pétrole brut.

Son Honneur Anthony Foxx,
Secrétaire
du Département des transports des États-Unis
1200 New Jersey Avenue S.E.
Washington, D.C. 20590

Son Honneur Jeh Johnson
Secrétaire
du Département de la sécurité intérieure des États-Unis
12th & C Street S. W.
Washington, D.C. 20024

Chers secrétaires Foxx et Johnson :

Je suis profondément troublé par la fréquence des incidents impliquant le transport ferroviaire du pétrole brut, des importants accidents de 2013 aux deux déraillements de moindre envergure à New York cette semaine. Comme vous le savez, l'État de New York est un important corridor pour le transport de quantités élevées de pétrole brut en provenance du Dakota du Nord et du Canada, lequel

French

est destiné à des raffineries de la région mi-atlantique et du Nouveau-Brunswick, au Canada. Je ne suis pas convaincu que les réglementations et la supervision fédérales protègent suffisamment les communautés et les ressources naturelles de New York contre les dangers qu'implique le transport de cette matière. Par conséquent, je vous demande d'agir rapidement en vue de renforcer les réglementations sur la sécurité des voitures-citernes, d'exiger des comptes rendus sur les déraillements impliquant du pétrole brut et de rehausser les inspections sur le réseau par lequel le pétrole brut est expédié.

Au cours de la semaine dernière, deux déraillements se sont produits à New York, impliquant des trains transportant du pétrole brut, le premier dans le comté d'Ulster, le second dans le comté d'Albany. Le déraillement du comté d'Ulster le 25 février impliquait des voitures vides ayant peu auparavant déchargé du pétrole brut, et est survenu après que le conducteur a manqué un signal rouge et fait reculer le train sur un dispositif d'aiguillage. Le déraillement du comté d'Albany au dépôt ferroviaire de Selkirk le 28 février a impliqué le déraillement de treize voitures chargées de pétrole brut à pleine capacité. Bien que ni l'un ni l'autre des incidents n'ait entraîné de déversement ou de blessures, nous nous en trouvons encore plus préoccupés à une époque de sensibilisation accrue.

En réponse à la hausse considérable d'envois de pétrole brut par voie ferrée dans l'État de New York, j'ai émis le décret 125, exigeant l'examen complet des programmes de l'État sur la prévention et la réponse aux accidents impliquant du pétrole brut. Alors que le gouvernement fédéral détient l'autorité presque exclusive sur les réglementations ferroviaires, nos efforts incluaient également une approche coordonnée avec nos partenaires fédéraux de l'Administration fédérale des voies ferrées en vue de nous concentrer sur l'inspection des trains de pétrole brut. La semaine dernière, les responsables des transports de l'État et fédéraux ont mené des inspections communes des dépôts ferroviaires à Albany et à Buffalo. Je suis reconnaissant de ce partenariat soutenu en matière d'inspection avec la FRA et je vous demande de vous engager à rehausser les inspections sur le tronçon du réseau ferroviaire de New York sur lequel le pétrole brut est transporté.

Les réglementations actuelles sont insuffisantes en vue de maximiser la prévention des accidents ou d'aider les intervenants de l'État ou locaux de la façon appropriée en cas d'accident. Les inspections et l'application sont essentielles, mais des réglementations plus strictes et obligatoires ainsi qu'une aide fédérale accrue sont nécessaires en vue d'éviter les accidents et de réagir lorsqu'ils se produisent. Je vous demande de prioriser les mesures suivantes :

1. Agir rapidement en vue d'intégrer l'entente volontaire et les sociétés ferroviaires dans des réglementations obligatoires régissant les envois de pétrole brut;
2. Exiger que les réseaux ferroviaires fassent un compte rendu à l'intérieur d'une heure à la FRA ou au NYSDOT en cas d'accident impliquant le transport de pétrole brut;
3. Exiger que les réseaux ferroviaires ajoutent des moyens d'identification supplémentaires sur les plaques pour que les premiers répondants locaux sachent quel type de pétrole brut est transporté. En cas d'accident, les premiers répondants devraient actuellement trouver la feuille de route du train endommagé avant de pouvoir en identifier le contenu; et

4. Ajouter du pétrole brut à la liste des matières dangereuses que le Département de la sécurité intérieure des États-Unis fournit aux Services d'urgences et au Département de la sécurité intérieure de l'État de New York, et dont il fait le suivi. Des avis d'expédition sécurisés en temps réel sur le mouvement du pétrole brut dans l'État de New York rendraient la réponse aux déraillements, déversements et autres accidents beaucoup plus rapide et efficace.

Il nous tarde de poursuivre cet important travail avec le Département des transports des États-Unis et le Département de la sécurité intérieure des États-Unis sur des questions propres au transport du pétrole brut afin d'assurer la sécurité des New-Yorkais et de notre environnement.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

ANDREW M. CUOMO

Des renseignements supplémentaires sont disponibles au www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418